

L'ordre du jour de la Conférence, exposé dans le document ENDC-52, renferme douze sujets auxquels le Comité pour le désarmement a consacré son attention. Ce sont tous des sujets qui se rapportent à l'étape ^{numéro un} De toute évidence, une fois l'accord intervenu quant aux principes généraux et à l'objectif suprême, il convient d'étudier les moyens d'amorcer le processus. Certaines des mesures proposées dans les deux plans font intégralement partie du processus de désarmement général. Les autres peuvent être considérées comme des mesures préliminaires qui peuvent être détachées de l'ensemble du processus. Jusqu'ici, le Comité a exploré un peu plus de la moitié de ces sujets. Il a procédé à une étude poussée et complète des questions relatives au désarmement nucléaire.

Il est vrai que ces débats n'ont produit aucun résultat concret. Nous n'avons pas d'accords concernant la réduction - et encore moins la suppression définitive - des armes conventionnelles ou nucléaires, que nous puissions présenter au monde comme l'aboutissement de dix-huit mois d'exploration et de débats. Nous n'avons pas encore détruit une seule arme en vertu d'un accord quelconque.

Mais ceci ne veut pas dire que les discussions de Genève ont été futiles ou qu'elles ont constitué une perte de temps. Rien ne serait plus loin de la vérité. Les progrès ont été lents, si lents parfois qu'ils ont pu paraître imperceptibles. Néanmoins, la délégation canadienne a fait observer à plusieurs reprises, au sein de la Conférence, que les divergences existant entre les deux principaux interlocuteurs - autrement dit entre les positions orientale et occidentale - s'étaient rétrécies dans les principaux domaines du désarmement. Le Canada a déposé à la Conférence deux documents, ENDC-79 et ENDC-110 qui ont été distribués à tous les membres de l'ONU et qui font ressortir l'importance et parfois l'extrême portée des changements intervenus dans la position des deux grands interlocuteurs depuis le début de la Conférence des